

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 740	4 979	761	2 485	1 724	69.38
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	46 310	28 499	17 812	26 153	8 341	31.89
	Autres immobilisations corporelles	189 938	125 493	64 446	107 746	43 301	40.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	21 800		21 800	18 920	2 880	15.22	
Créances rattachées à des participations				45 810	45 810	100.00	
Autres titres immobilisés	24 594		24 594	24 578	15	0.06	
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 710		2 710	2 879	169	5.87	
Total II	291 092	158 970	132 122	228 572	96 450	42.20	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	41 253		41 253	30 762	10 491	34.10
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 017	1 017	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	820 723	6 349	814 374	817 873	3 500	0.43
	Autres créances	379 856		379 856	247 564	132 292	53.44
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	322 598		322 598	629 450	306 852	48.75	
Charges constatées d'avance (3)	8 877		8 877	16 856	7 979	47.33	
Total III	1 573 307	6 349	1 566 958	1 743 522	176 564	10.13	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 864 400	165 319	1 699 080	1 972 094	273 014	13.84	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	603 957		451 805		152 152	33.68
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	44 448		161 152		116 704	72.42
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	703 405		667 957		35 448	5.31	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	17 000				17 000	
Total III		17 000				17 000	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	277 907		634 943		357 036	56.23
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	2 366		39 413		37 047	94.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			3 000		3 000	100.00
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423 279		426 325		3 046	0.71	
Dettes fiscales et sociales	231 538		196 489		35 048	17.84	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	43 586		3 967		39 619	998.70	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	978 676		1 304 137		325 461	24.96
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 699 080		1 972 094		273 014	13.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

757 403 1 225 645

2ECONCEPT

EURL AU CAPITAL DE 50 000 EUROS

Siège social : 22 rue Henri Dunant - 38180 SEYSSINS

RCS GRENOBLE B 508 565 389 (2008 B 01806)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 23 MARS 2023

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, clos le 30 septembre 2022, soit un bénéfice de 44 447.58 E, comme suit :

- | | |
|---|-------------|
| • Dividendes (10.00 euros bruts par part) | 5 000.00 E |
| • Le solde en Autres Réserves | 39 447.58 E |

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la présente distribution de dividendes constitue en totalité des revenus éligibles à l'abattement de 40 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu des associés personne physique ou à la flat tax de 30 % (soit 12.80 % d'impôt et 17.20 % de prélèvements sociaux mais sans abattement de 40%), au choix du contribuable.

Le bénéficiaire de la présente distribution de dividendes est informé que les prélèvements sociaux dus sur les distributions de dividendes ainsi qu'un acompte forfaitaire sur l'impôt sur le revenu feront l'objet d'un prélèvement à la source. Le même mécanisme sera opéré en cas d'option pour la flat tax (prélèvement libératoire de 30%).

La Société distributrice, ès qualité d'établissement payeur doit, dans le délai de quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les revenus sont payés, procéder à déclaration et au paiement des montants précomptés dus sur le montant des distributions de dividendes.

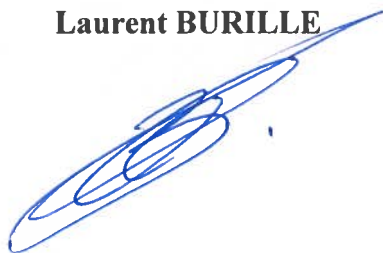
Le dividende que versera la Société sera en conséquence amputé du montant des prélèvements sociaux au taux de 17.20 % et d'un acompte sur impôt sur le revenu au taux de 12.80 %, soit un prélèvement libératoire de 30.00 %.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices s'élèvent à :

- | | |
|--------------|------------|
| • 30/09/2021 | 9 000.00 E |
| • 30/09/2020 | 8 000.00 E |
| • 30/09/2019 | 7 000.00 E |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

LE GERANT
Laurent BURILLE



ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

copie certifié conforme.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
capital social	100.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Site internet	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	38 401
Autres créances	720
Total	39 121

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 440
Dettes fiscales et sociales	6 776
Autres dettes	22 972
Total	78 300

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 877
Total	8 877

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

non recensées

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		26 000
TRANSIT CUSTOM FB-514-YR	6 623	
TRANSIT CUSTOM FB-670-AC	7 497	
TRANSIT FOURGON FH-364-FP	11 880	
Total (1)		26 000

Engagements reçus

non recensés